



Le 24 mai 2018

Communiqué précisant les modalités de mise à disposition ou de consultation des documents préparatoires à l'assemblée générale

Les actionnaires de VIRBAC sont convoqués en assemblée générale ordinaire et extraordinaire le mercredi 20 juin 2018 à 9 heures, dans les bâtiments de VIRBAC Direction, 13ème rue L.I.D., 06517 Carros.

L'avis de réunion publié au Bulletin des annonces légales obligatoire (Balo) du 27 avril 2018 contient l'ordre du jour, les projets de résolutions ainsi que les principales modalités de participation et de vote à cette assemblée. Il peut être consulté sur le site internet de la société corporate.virbac.com.

Les documents et renseignements prévus par les articles R 225-81 et R 225-83 du Code de commerce, sont également consultable sur corporate.virbac.com.

Les documents relatifs à cette assemblée sont tenus à disposition des actionnaires, dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.